

V

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Nos
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1909. (Page 396.)
- I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane. (Page 396.)
- II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909, suivant la juridiction et la pénalité. (Page 397.)
- III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation. (Page 397.)
- IV. — Répartition par département. (Page 398.)
- V. — Condamnés étrangers. (Page 399.)
- VI. — Répartition suivant l'âge. (Page 399.)
- VII. — — — l'état civil. (Page 399.)
- VIII. — — — la religion. (Page 399.)
- IX. — Professions exercées avant l'entrée. (Page 400.)
- X. — Antécédents judiciaires. (Page 401.)
- XI. — Parts attribuées sur le produit du travail. (Page 401.)
- XII. — État de l'instruction. (Page 401.)
- XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine. (Pages 402 et 403.)
- XIV. — État disciplinaire. (Pages 402 et 403.)
- XV. — Mouvement de l'infirmerie. (Pages 402 et 403.)
- XVI. — Maladies. (Pages 404 à 407.)
- XVII. — Décès. (Pages 408 à 411.)
- XVIII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides. (Page 412.)
- XIX. — Industries exploitées. (Page 413.)
- XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre. (Page 414.)
- XXI. — Résumé des comptes de pécule des condamnés. (Page 414.)
- XXII. — Dépenses des condamnés sur leur pécule. (Page 415.)
- XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc. (Page 416.)
- XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc. (Page 416.)
-

**DÉPOT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES
DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ**

**TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1909.
— Population au 31 décembre 1909.**

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1908	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1909						SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1909										Population au 31 décembre 1909 par catégorie.	Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.	
		VENANT			RÉINTÉGRÉS			Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	Par l'expiration de la peine ou par grâce.	TRANSFÉRÉS					TOTAL	Changés de catégorie par commutation de peine.						
1	2	3	4	5	6	7	8			9	10	11	12	13			14	15	16	17	18	19
Travaux forcés...	46	473	»	»	9	»	482	»	»	435	6	(1)	»	4	446	27	55	63.207	173	363		
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	26	»	»	26	»	»	»	26	»	»					
Déportation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
Emprisonnement.....	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»					
Relégables.....	2	340	»	»	»	»	340	»	»	331	11	»	»	»	342	»	»					
TOTAUX.....	48	813	»	»	9	»	822	27	»	766	44	1	»	4	815	27	55					
TOTAUX GÉNÉRAUX			822							815												

NOTE. — Toutes les catégories pénales figurent à ce tableau pour permettre d'indiquer clairement la nature des commutations.

TABLEAU N° I bis.

Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES DES DÉPARTS	NOMS DES NAVIRES	NOMBRE des INDIVIDUS présentés aux commis- sions médicales.	NOMBRE des individus reconnus			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE					
			hors d'état d'être embarqués.			la Nouvelle-Calédonie.			la Guyane.		
1	2	3	Provisoirement.	Définitivement.	en état d'être embarqués.	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL
1909											
17 juillet.....	« Loire »	399	10	6	383	»	»	»	212	171	383
23 décembre.....	« Loire »	404	17	4	383	»	»	»	223	160	383
TOTAUX.....		803	27	10	766	»	»	»	435	331	766

**TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909,
suivant la juridiction et la pénalité.**

	TRAVAUX forcés.	Relégables.
JUGÉS		
Par les tribunaux correctionnels.....	»	»
Par les cours d'assises.....	55	»
Par les tribunaux militaires.....	»	»
	55	»
TOTAL.....	55	»
CONDAMNÉS		
Relégués.....	»	»
A 5 ans.....	8	»
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	18	»
A 10 ans.....	8	»
A plus de 10 à 15 ans.....	6	»
A plus de 15 à 20 ans.....	2	»
A plus de 20 ans.....	»	»
A perpétuité.....	13	»
	55	»
TOTAL.....	55	»

**TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909,
suivant les crimes qui ont motivé la condamnation.**

	TRAVAUX forcés.	Relégables.
§ 1^{er}		
Assassinat.....	6	»
Association de malfaiteurs.....	»	»
Empoisonnement.....	»	»
Fausse monnaie et fabrication de billets de banque.....	1	»
Incendie.....	2	»
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	7	»
Parricide.....	1	»
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion, envahissement de maisons habitées avec violence, etc.....	»	»
Recel.....	»	»
Séquestration de personnes.....	»	»
Vol qualifié.....	24	»
§ 2.		
Abus de confiance.....	»	»
Attentat à la pudeur (complicité d').....	1	»
Avortement (complicité d').....	»	»
Banqueroute frauduleuse.....	»	»
Détournements de deniers publics.....	1	»
Faux en écriture privée.....	»	»
Infanticide (complicité d').....	»	»
Vente et achat d'effets militaires.....	2	»
Viol (complicité de).....	»	»
§ 3 (divers).		
§ 4.		
Attentat à la pudeur.....	1	»
Bigamie.....	»	»
Coups et blessures.....	3	»
Vol simple.....	»	»
Viol.....	6	»
Meurtre, art. 233, 295, (304 § 3), 326 du code pénal.....	»	»
Outrages à des fonctionnaires publics, rebellions.....	»	»
§ 5.		
Piraterie.....	»	»
	55	»
TOTAL.....	55	»

TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
		<i>Report</i>	24
Ain.....	»	Marne.....	2
Aisne.....	3	Marne (Haute-).....	2
Allier.....	»	Mayenne.....	»
Alpes (Basses-).....	»	Meurthe-et-Moselle.....	1
Alpes (Hautes-).....	»	Meuse.....	»
Alpes-Maritimes.....	1	Morbihan.....	»
Ardèche.....	»	Nièvre.....	2
Ardennes.....	»	Nord.....	2
Ariège.....	»	Oise.....	5
Aube.....	»	Orne.....	1
Aude.....	»	Pas-de-Calais.....	1
Aveyron.....	»	Puy-de-Dôme.....	»
Bouches-du-Rhône.....	7	Pyrénées (Basses-).....	1
Calvados.....	1	Pyrénées (Hautes-).....	»
Cantal.....	1	Pyrénées-Orientales.....	»
Charente.....	»	Rhin (Bas-).....	»
Charente-Inférieure.....	1	Rhin (Haut-).....	»
Cher.....	»	Rhône.....	»
Corrèze.....	»	Saône (Haute-).....	1
Corse.....	»	Saône-et-Loire.....	»
Côte-d'Or.....	1	Sarthe.....	»
Côtes-du-Nord.....	»	Savoie.....	»
Creuse.....	»	Savoie (Haute-).....	»
Dordogne.....	»	Seine.....	8
Doubs.....	»	Seine-Inférieure.....	1
Drôme.....	»	Seine-et-Marne.....	»
Eure.....	»	Seine-et-Oise.....	1
Eure-et-Loir.....	»	Sèvres (Deux-).....	»
Finistère.....	»	Somme.....	»
Gard.....	1	Tarn.....	»
Garonne (Haute-).....	»	Tarn-et-Garonne.....	»
Gers.....	»	Var.....	4
Gironde.....	»	Vaucluse.....	»
Hérault.....	2	Vendée.....	»
Ile-et-Vilaine.....	»	Vienne.....	»
Indre.....	2	Vienne (Haute-).....	»
Indre-et-Loire.....	»	Vosges.....	1
Isère.....	2	Yonne.....	»
Jura.....	»	Algérie { Département d'Alger.....	»
Landes.....	»	— de Constantine.....	»
Loire.....	1	— d'Oran.....	»
Loire (Haute-).....	»	Colonies françaises.....	»
Loire-Inférieure.....	»	Armées en campagne.....	»
Loiret.....	»	En mer.....	»
Lot.....	1	Tribunaux consulaires dans les Échelles du Levant.....	»
Lot-et-Garonne.....	»	Principauté de Monaco.....	»
Loir-et-Cher.....	»	République d'Andorre.....	»
Lozère.....	»		
Maine-et-Loire.....	»		
Manche.....	»		
<i>A reporter</i>	24	TOTAL	55

TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1909.

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégués.	DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégués.
Allemagne.....	1	»	<i>Report</i>	3	»
Angleterre.....	»	»	Portugal.....	1	»
Autriche.....	»	»	République d'Andorre.....	»	»
Belgique.....	2	»	Russie.....	»	»
Danemark.....	»	»	Suède et Norvège.....	»	»
Espagne.....	»	»	Suisse.....	»	»
Etats-Unis d'Amérique.....	»	»	Tunisie.....	»	»
Grèce.....	»	»	Turquie.....	»	»
Italie.....	»	»	Autres pays.....	»	»
Maroc.....	»	»	TOTAUX	4	»
Mexique.....	»	»			
Pays-Bas.....	»	»			
<i>A reporter</i>	3	»			

TABLEAU N° VI. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant l'âge.

De 16 à 20 ans.		De 21 à 25 ans.		De 26 à 30 ans.		De 31 à 40 ans.		De 41 à 50 ans.		De 51 à 60 ans.		TOTAUX	
Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
7	»	9	»	17	»	12	»	8	»	2	»	55	»
												55	

TABLEAU N° VII. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant l'état civil.

CÉLIBATAIRES ET VEUFs				MARIÉS				TOTAUX	
AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		Travaux forcés.	Relégués.
Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.	Travaux forcés.	Relégués.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5	»	34	»	9	»	7	»	55	»
								55	

TABLEAU N° VIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant la religion.

CATHOLIQUES	PROTESTANTS	ISRAËLITES	MAHOMÉTANS	AVANT DÉCLARÉ n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
48	4	»	»	3	55

TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant les professions et métiers exercés au moment de leur jugement.

PROFESSIONS ET MÉTIERS	TRAVAUX FORCÉS	RELÉGUÉS	TOTAL PAR CATÉGORIE et profession.
1	2	3	4
§ 1 ^{er} . Propriétaires, Rentiers.....	»	»	»
§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES Avocats, Officiers ministériels, Clercs..... Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques..... Dentistes, Herboristes, Chimistes..... Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs..... Ecclésiastiques Religieux..... Etudiants, Hommes de lettres..... Instituteurs, Professeurs..... Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires.....	» » » » » » » »	» » » » » » » »	» » » » » » » »
§ 3. Employés des services publics..... Employés de commerce, d'industrie, de fabrique.....	» 4	» »	» 4
§ 4. — COMMERÇANTS, FABRICANTS Aubergistes, Logeurs, Cabarciers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs..... Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers..... Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	» » 3	» » »	» » 3
§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES Bouchers, Charcutiers..... Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers..... Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	1 2 »	» » »	1 2 »
§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES Blanchisseurs, Repasseurs..... Boutonniers, Peigniers, Brosseurs, Vanniers..... Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs..... Rouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers..... Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton..... Selliers, Bourreliers..... Tailleurs..... Tanneurs, Tisseurs, Appréteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints.....	» » » 1 » » 1 »	» » » » » » » »	» » » 1 » » 1 »
§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Émailleurs, Horlogers..... Carriers, Mineurs, Briquetiers, Chauffourniers..... Charpentiers, Scieurs de long..... Forgerons, Serruriers, Maréchaux-ferrants, Chauffeurs..... Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Mécaniciens..... Ferblantiers, Armuriers, Zingueurs..... Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Fumistes..... Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois..... Sabotiers, Carrossiers, Tonneliers..... Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	» 1 1 » 3 1 1 3 1 1	» » » » » » » » » »	» 1 1 » 3 1 1 3 1 1
§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC. Bateliers, Mariniers, Pêcheurs..... Bûcherons, Charbonniers, Résiniers..... Cantonniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails..... Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Cochers, Conducteurs, Postillons, Rouliers, Palefreniers, Voituriers..... Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs..... Métayers, Vignerons, Domestiques de ferme..... Domestiques de ville, Portiers, Manœuvres.....	1 » » 1 1 4 1 16	» » » » » » » »	1 » » 1 1 4 1 16
§ 9. — PROFESSIONS NOMADES Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs..... Saltimbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	7 1	» »	7 1
§ 10. Militaires et Marins.....	»	»	»
§ 11. Vagabonds, Mendiants.....	»	»	»
§ 12. A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	1	»	1
TOTAUX.....	55	»	55

TABLEAU N° X. — État, par catégorie pénale, des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été renfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.

CATÉGORIES	CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELÉGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).					RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du Code pénal) ayant été condamnés antérieurement.					INDIVIDUS non légalement récidivistes condamnés antérieurement.				INDIVIDUS ayant été détenus dans des établissements d'éducation correct.		Nombre total des individus pourvus d'antécédents judiciaires soumis à l'interdiction de séjour à l'expiration de la peine qu'ils subissent.			
	§ 1.	§ 2.	§ 3.	§ 4.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	TOTAL	Déjà compris dans des groupes précédents.		Sans autres antécédents.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
PÉNALES																				
Travaux forcés.....	2	8	»	»	8	2	1	1	1	4	5	12	5	8	7	20	6	1	43	20
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL.....	2	8	»	»	8	2	1	1	1	4	5	12	5	8	7	20	6	1	43	20

Nota. — Les individus ayant encouru la relégation (travaux ou relégués) doivent seulement figurer dans l'une des colonnes 2 à 5, quoiqu'ils appartiennent en même temps à l'un des deux groupes suivants (colonnes 8 à 17). La colonne 20 doit reproduire le total des colonnes 6, 7, 13, 17 et 19.

TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CATÉGORIES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
	1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7/10		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Travaux forcés.....	4	15	36	»	»	»	»	55	55
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAL.....	4	15	36	»	»	»	»	55	

TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, sous le rapport de l'instruction.

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
ILLETTRÉS	SACHANT LIRE	SACHANT LIRE et écrire.	SACHANT LIRE, écrire et calculer.	POSSÉDANT l'instruction primaire complète.	POSSÉDANT une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	
1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7
2	1	44	4	3	1	55

TABEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE		
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Travaux forcés.....	»	»	26	1	27	»	»	»
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»

Nota. — La remise de la relégation faite à un relégué sera comptée comme une remise totale de la peine.

grâces, commutations de peines et récompenses.

LA PEINE		TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE			RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS
de cinq ans et plus.	TOTAL	sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplémen- taires.	VERSEMENTS permanents.	TOTAL	
10	11	12	13	14	15	16	17	18
11	11	»	38	38	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	

TABEAU N° XIV. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vol.	VOIES DE FAIT			Rébellion, mutinerie.	Attentat aux mœurs.	Infraction au silence.	Usage du tabac.	Jeu, trafic, possession illécite d'argent.	Infractions diverses.	Refus de travail.	Paresse, négligence dans le travail.	TOTAL des colonnes 7 à 18.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	»	»	»	45	6	4	604	1	8	169	2	28	867
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	»	45	6	4	604	1	8	169	2	28	867
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					867												

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			JOURNÉES de privations alimentaires	EVASIONS pendant l'année.						
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimandé.	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.		Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
334	»	412	88	»	14	»	19	867	79	78	29	131	317	1.768	»	»	»	1.613	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
334	»	412	88	»	14	»	19	867	79	78	29	131	317	1.768	»	»	»	1.613	»	»	»	»
867								317				1.768			1.613							

TABEAU N° XV. — Mouvement de l'infirmerie, pendant l'année 1909.

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1908.	ENTRÉES EN 1909.	TOTAL	SORTIS	
1	2	3	TRANSFÉRÉS dans des établissements d'aliénés.	GUÉRIS
1	2	3	4	5
1	255	256	1	242

PENDANT L'ANNÉE			EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1909.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL	9	10
6	7	8	9	10
»	4	247	9	4.332

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme.		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.								
	Restant au 31 décembre 1908.	Admis pendant l'année 1909.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{re} année.	2 ^e année.	3 ^e année.	4 ^e année.	5 ^e année.	Après la 5 ^e année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Appareil sécrétoire	27																										
28 Fièvre intermittente.....																											
Pyrexies.....	29																										
30 Fièvres diverses.....		6	6	4	2	3		1	2						4	2		6									6
31 Fièvres éruptives.....																											
32 Anémie, débilité, gangrène.....																											
Cachexies.....	33																										
34 Scrofules.....																											
35 Cancers.....																											
36 Syphilis.....		7	7	2	5		2		4	1				4	1	1	1	7						6		1	
Maladies contagieuses.....	37																										
38 Gale.....																											
Maladies de cause toxique.....	39																										
40 Contusions, plaies, luxations.....		17	17	17		1	12		1	2	1			2	8	3	4	17							6	3	17
41 Hernies.....		9	9	8	1			6	2	1				4	2	3		9									
42 Accouchements.....																											
43 Maladies indéterminées.....		12	12	12		6	4	2						1	2	3	6	12							3	9	
44 Maladies simulées.....																											
45 Suicides.....																											
46 Cholérine.....																											
47 Variole.....																											
Épidémies.....	48																										
49 Varioloïde.....																											
50 Dysenterie, diarrhée.....																											
51 Maladies parasitaires, ténia.....		3	3	3		1		2						1		1	1	3									3
TOTAL des admissions.....	1	255	256	159	96	34	79	45	45	27	25			50	74	53	78	255						113	9	133	

Nota. — Nombre des récidives des maladies: 18 — Nombre des journées d'infirmerie: 4.332

TABLEAU N° XVIII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1908.		GAS CONSTATÉS pendant l'année 1909.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1909.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.					
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	TENTÉS			ACCOMPLIS								
PÉNALES	épiléptiques	non aliénés.	épiléptiques	non aliénés.	épiléptiques	non aliénés.	libérés, graciés, décedés	libérés, graciés, décedés	épiléptiques	non aliénés.	par suspension ou strangulation. chants.	par suspension ou strangulation. chants.	par suspension ou strangulation. chants.	au moyen d'instruments tranchants.	par chute.	par d'autres moyens.	23					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Travaux forcés	»	»	2	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégués	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1909. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1909.			PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifications.	TOTAL
Service général.....	5.094	17	»	17	11	»	11	3.740 95	15 60	3.756.55	0 73 44	0 00 31	0 73 75
Bâtiments et divers...	2.775	9	»	9	3	»	3	1.694 79	15 76	1.710.55	0 61 07	0 00 57	0 61 64
<i>Travaux industriels</i>													
Chaussons	3.984	13	»	13	»	»	»	2.333 59	58 40	2.391 99	0 58 57	0 01 47	0 60 04
Effilochage (étoupes).	18.695	61	»	61	20	»	20	4.132 63	265 65	4.398 28	0 22 11	0 01 42	0 23 53
Émouchettes	10.382	34	»	34	»	»	»	3.180 68	77 25	3.257 93	0 30 64	0 00 74	0 31 38
Cordonnerie.....	292	1	»	1	»	»	»	131 75	»	131 75	0 45 12	»	0 45 12
TOTAUX.....	41.222	135	»	135	34	»	34	15.214 39	432 66	15.647 05	0 36 91	0 01 05	0 37 96

TABLEAU N° XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1909.

PÉCULE DES DÉTENUÉS		PÉCULE DES DÉTENUÉS		PÉCULE DES DÉTENUÉS		PÉCULE DES DÉTENUÉS		PÉCULE DES DÉTENUÉS	
Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.	Disponible.	Réserve.
1	2	7	8	7	8	7	8	7	8
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4.515 08	»	0 071 63	»	0 071 63	»	0 071 63	»	0 071 63	»
MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES		MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES	
PÉCULE RESTANT ACQUISE au Trésor		PÉCULE RESTANT ACQUISE au Trésor		PÉCULE RESTANT ACQUISE au Trésor		PÉCULE RESTANT ACQUISE au Trésor		PÉCULE RESTANT ACQUISE au Trésor	
sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.	
3	4	5	6	3	4	5	6	3	4
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
11.131 97	»	»	15.647 05	»	»	»	15.647 05	»	»
PORTION concédée aux entrepreneurs.		PORTION concédée aux entrepreneurs.		PORTION concédée aux entrepreneurs.		PORTION concédée aux entrepreneurs.		PORTION concédée aux entrepreneurs.	
sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.		sur les travaux exécutés en régie pour le compte de particuliers.	
9	10	11	12	9	10	11	12	9	10
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0 176 12	»	»	0 247 55	»	»	»	0 247 55	»	»
PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		PRODUIT MOYEN PAR JOURNÉE DE DÉTENTION	
TOTAL.		TOTAL.		TOTAL.		TOTAL.		TOTAL.	
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0 247 55	»	»	0 247 55	»	»	»	0 247 55	»	»

TABLEAU N° XXI. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1909.

SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1908.		SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1909.	
AVOIR AU PÉCULE	AVOIR AU PÉCULE	AVOIR AU PÉCULE	AVOIR AU PÉCULE
disponible.	disponible.	disponible.	disponible.
1	2	1	2
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
917 08	»	917 08	»
RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE		RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE	
Produit du travail.		Produit du travail.	
4	5	4	5
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4.515 08	46 40	4.515 08	46 40
Services en qualité de monteurs, prévôts, etc.		Services en qualité de monteurs, prévôts, etc.	
5	6	5	6
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
22.037 00	1.083 84	22.037 00	1.083 84
Avoir des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégrés après extraction.		Avoir des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégrés après extraction.	
7	8	7	8
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
Virement du pécule réserve.		Virement du pécule réserve.	
9	10	9	10
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
28.382 32	»	28.382 32	»
Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.		Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	
11	12	11	12
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
28.382 32	»	28.382 32	»
TOTAL net des recettes.		TOTAL net des recettes.	
14	15	14	15
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
7.40	»	7.40	»
Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.		Dépenses faites volontairement par les condamnés pendant leur détention.	
12	13	12	13
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
17.261 91	7.40	17.261 91	7.40
Retenues pour bris, dégradations, fournitures.		Retenues pour bris, dégradations, fournitures.	
13	14	13	14
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
7.40	»	7.40	»
Prélèvements pour amendes et frais de justice.		Prélèvements pour amendes et frais de justice.	
14	15	14	15
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
Solde de compte des détenus libérés au moment de la sortie.		Solde de compte des détenus libérés au moment de la sortie.	
15	16	15	16
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
Solde de compte des détenus transférés pour d'autres établissements.		Solde de compte des détenus transférés pour d'autres établissements.	
16	17	16	17
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
41.331 00	36 63	41.331 00	36 63
Solde de compte des détenus évadés.		Solde de compte des détenus évadés.	
17	18	17	18
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
TOTAL.		TOTAL.	
19	20	19	20
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
28.636 64	»	28.636 64	»
A déduire : débet des libérés, extraits, décès, évadés.		A déduire : débet des libérés, extraits, décès, évadés.	
20	21	20	21
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
TOTAL net des dépenses.		TOTAL net des dépenses.	
21	22	21	22
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
662 76	»	662 76	»
SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1909.		SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1909.	
AVOIR AU PÉCULE		AVOIR AU PÉCULE	
disponible.		disponible.	
22	23	22	23
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»
Débet au pécule réserve.		Débet au pécule réserve.	
24	25	24	25
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»

TABLEAU N° XXII. — Dépenses des condamnés sur leur pécule pendant l'année 1909.

DÉPENSES PERSONNELLES		DÉPENSES PERSONNELLES		DÉPENSES PERSONNELLES		DÉPENSES PERSONNELLES		DÉPENSES PERSONNELLES	
Effets d'habillement et menus ustensiles.	Portis de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Portis de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Portis de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Portis de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Portis de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4.465 75	567 94	4.465 75	567 94	4.465 75	567 94	4.465 75	567 94	4.465 75	567 94
SECOURS aux familles.		SECOURS aux familles.		SECOURS aux familles.		SECOURS aux familles.		SECOURS aux familles.	
6	7	6	7	6	7	6	7	6	7
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
171 00	»	171 00	»	171 00	»	171 00	»	171 00	»
RESTITUTIONS		RESTITUTIONS		RESTITUTIONS		RESTITUTIONS		RESTITUTIONS	
8	9	8	9	8	9	8	9	8	9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
RETRAIT de FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.		RETRAIT de FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.		RETRAIT de FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.		RETRAIT de FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.		RETRAIT de FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.	
10	11	10	11	10	11	10	11	10	11
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)		TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)		TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)		TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)		TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 5 à 8.)	
12	13	12	13	12	13	12	13	12	13
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
17.261 91	0 1903	17.261 91	0 1903	17.261 91	0 1903	17.261 91	0 1903	17.261 91	0 1903
MOYENNE LES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		MOYENNE LES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		MOYENNE LES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		MOYENNE LES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION		MOYENNE LES DÉPENSES PERSONNELLES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION	
PAIN		PAIN		PAIN		PAIN		PAIN	
et autres		et autres		et autres		et autres		et autres	
TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	
14		14		14		14		14	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
L'ADMINISTRATION		L'ADMINISTRATION		L'ADMINISTRATION		L'ADMINISTRATION		L'ADMINISTRATION	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
15		15		15		15		15	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
LES FABRICANTS		LES FABRICANTS		LES FABRICANTS		LES FABRICANTS		LES FABRICANTS	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
16		16		16		16		16	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	
17		17		17		17		17	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
18		18		18		18		18	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	
19		19		19		19		19	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
20		20		20		20		20	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	
21		21		21		21		21	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION		PAR L'ADMINISTRATION	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
22		22		22		22		22	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	
23		23		23		23		23	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS		PAR LES FABRICANTS	
Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons		Autres aliments et boissons	
Pain.		Pain.		Pain.		Pain.		Pain.	
24		24		24		24		24	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.	
»		»		»		»		»	
TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.		TOTAL des co- lonnes 14 à 17.	
25		25		25		25		25	
fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr	

TABEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de CHÔMAGE faute de travail.	JOURNÉES de CONdamnÉS à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES de MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		TOTAL.		
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Jours fériés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A L'ISOLEMENT sans travail.	Par PUNITION disciplinaire.			
1.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
40.797	425	»	»	7.636	7.924	750	»	4.332	»	1.343	»	63.207
41.222		16.310			1.343							

TABEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLEURS		AU CHÔMAGE faute de travail.	CONDAMNÉS à la DÉPORTATION ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A L'INFIRMERIE	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A LA SALLE de discipline.	TOTAL.
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		OBSERVATION et isolement.	Par PUNITION ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
34	»	»	»	9	3	»	9	»	»	»	55
34		12			»		»				

DÉCRETS,

CIRCULAIRES, ARRÊTÉS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉS PENDANT L'ANNÉE 1909